

# La Gazette des Comores

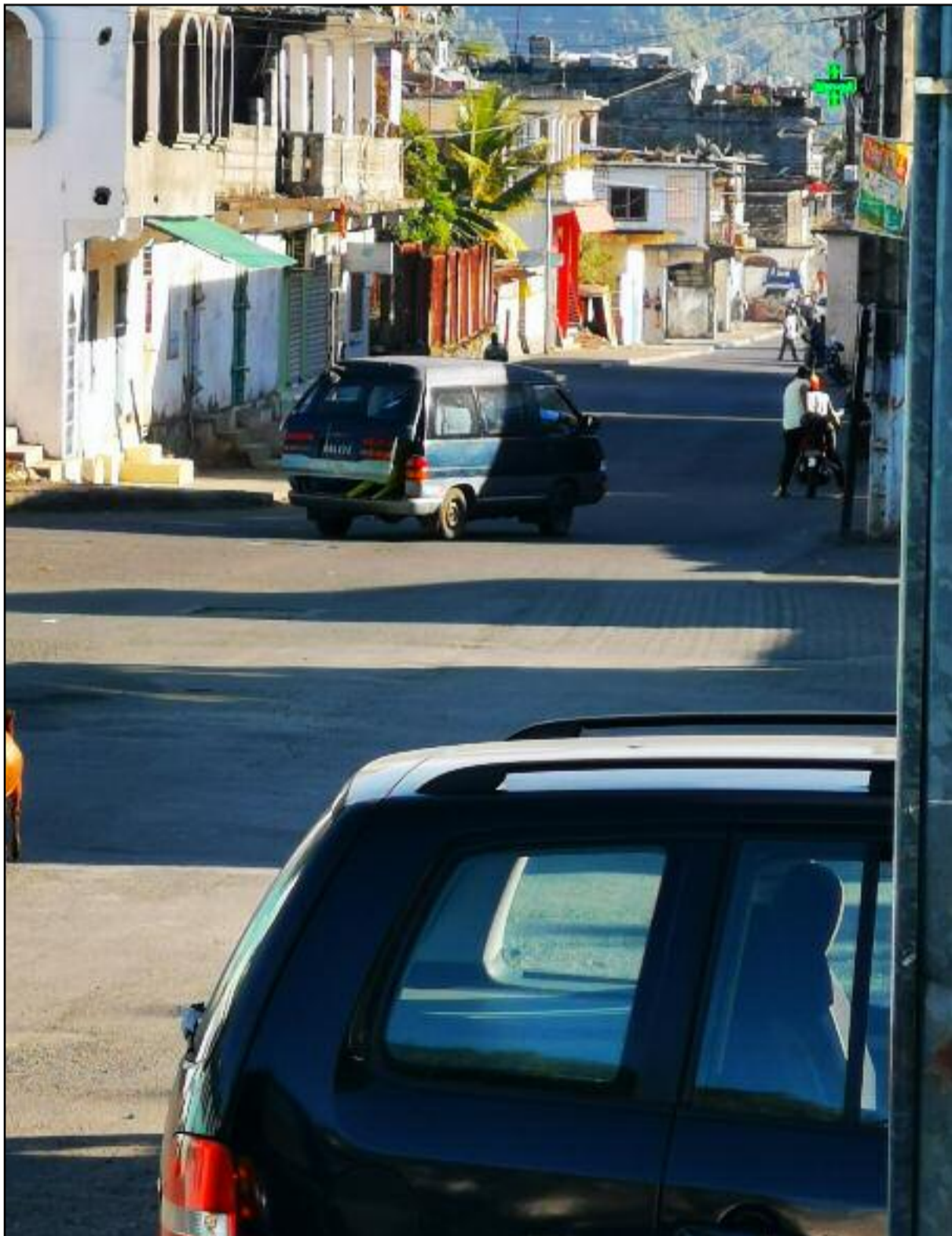
*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

20<sup>ème</sup> année - N° 3648 - Jeudi 04 Juin 2020 - Prix : 200 Fc

TRANSPORT EN COMMUN:

## Une grève sans préavis divise les taximans d'Anjouan



**CORONAVIRUS**

**Autant d'hommes que  
des femmes positifs**

LIRE PAGE 3

**RÉFORMES SUR LE FRANC CFA**

**Les Comores gardent  
encore le KMF**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

COVID-19  
COMORES



VOUS AVEZ DES QUESTIONS  
SUR LE CORONAVIRUS ?

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE  
SUR LE :

**1717**  
Appel gratuit

## RÉFORMES SUR LE FRANC CFA

## Les Comores gardent encore le KMF

*Le projet de loi entérinant la fin du franc CFA a été adopté mercredi 20 mai dernier en Conseil des ministres par le gouvernement français. La réforme concerne huit pays membres de l'Union monétaire ouest-africaine : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Et cette dernière ne concerne en aucun cas les Comores.*

Créé en 1945 par le gouvernement provisoire français, le franc CFA est la dernière monnaie coloniale qui circule encore sur le continent africain. Placé, aujourd'hui encore, sous la tutelle politique et financière du gouvernement français, il est utilisé par plus de 187 millions de personnes, réparties en trois zones monétaires : la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), les huit pays formant l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et l'Union des Comores. Ces anciennes colonies françaises ont toutes signé des accords de coopération monétaire avec la France. Il s'agit

de l'accord de coopération monétaire entre la République française et les Républiques membres de l'Union Economique Monétaire Ouest-Africaine (UMOA) du 4 décembre 1973, la convention de coopération monétaire entre les Etats membres de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et la République française du 23 novembre 1972 et l'accord de coopération monétaire entre la République française et la République fédérale islamique des Comores du 23 novembre 1979. La réforme dont il est question concerne uniquement le franc CFA de l'UEMOA (une autre réforme est apparemment à l'étude pour le franc CFA de la CEMAC).

Cette réforme ne concerne en aucun cas les Comores mais une évolution aux Comores n'est pas à exclure. Pour l'instant, le pays va continuer à utiliser le KMF pour plusieurs raisons. Les Comores étant importateurs nets, son taux de change fixe lui est favorable surtout pour les échanges avec les pays utilisant la monnaie d'arrimage qui est l'Euro. Il est important de noter que le régime de change des Comores

jouit d'une parfaite maîtrise de la parité entre les deux monnaies dans le cadre de l'accord de coopération monétaire avec la France (1 euro = 491,96775 FC).

Ce taux de change fixe pourrait également s'avérer source de crédibilité en fournissant un ancrage nominal robuste pour la politique monétaire. En effet, la parité fixe avec l'Euro pourrait créer un cadre qui permet la stabilité macroéconomique si des mécanismes de marché avec un comité de politique monétaire étaient mis en place. Les instruments de la politique monétaire assureraient l'essentiel du contrôle de la liquidité bancaire. « Notre accord monétaire avec la France reste un gage de sécurité pour le pays. Appartenir à cette zone nous apporte beaucoup d'avantage que d'inconvénients », montre un économiste du pays. Si certains parlent de problème de souveraineté, notre interlocuteur reste persuadé qu'il ne faut pas mélanger un débat politique à la monnaie. « Notre monnaie liée à l'Euro est une aubaine pour nous ! Aujourd'hui, elle est plus forte que les autres pays de la région », dit-il.

Du Franc CFA à l'ECO

Ce qui va changer c'est tout d'abord le nom de la monnaie. Le franc CFA deviendra l'éco. Mais le vrai changement en profondeur c'est la rupture des liens « techniques » entre les pays concernés, le Trésor et la Banque de France. La France ne va plus cogérer la monnaie ouest-africaine avec les Etats concernés.

Autre changement, la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BECEAO) ne devra plus déposer la moitié de ses réserves de change auprès de la Banque de France. Cette obligation était perçue comme une dépendance humiliante vis-à-vis de la France par tous ceux qui ont œuvré pour cette réforme. La France va aussi quitter tous les organes de décision et de gestion de la BECEAO. Mais Paris continuera d'offrir des garanties en cas de crise monétaire.

Aux Comores, comme autrefois au Mali, les représentants de l'Etat français occupent la moitié des sièges du Conseil d'administration de la Banque centrale (dont les statuts actuels ont été définis en 2008). Cette forte présence de la France

dans le CA de la Banque Centrale peut paraître comme une contrainte dans la mesure où elle peut déterminer les décisions ou les influencer fortement. Cette forte présence de la France donne à penser qu'elle cautionne et approuve les décisions et la gestion de l'autorité monétaire des Comores.

Une présence marginale de la France dans le Conseil d'administration de la BCC comme c'est le cas dans celui de la BEAC et la BCEAO apparaîtrait plutôt comme une contrainte de transparence qu'une contrainte d'influence tout en contribuant à apaiser ceux qui sont tentés d'y voir un résidu colonial. Autrement dit, la réduction au minimum de la présence de la France au CA de la BCC peut apparaître comme la marque de l'engagement que constitue la garantie de convertibilité dans un partenariat moderne tout en contribuant de ce fait à la crédibilité de la Banque Centrale des Comores.

MY

## ENVIRONNEMENT MONDIAL

## Le premier ressortissant d'un pays en développement à la tête du FEM

*En raison de la crise de la COVID-19, la 58ème réunion du Conseil du FEM s'est tenue pour la première fois virtuellement. Pour relever le défi d'une réunion virtuelle impliquant des membres de nombreux fuseaux horaires différents, la réunion a été réduite à deux jours ouvrables raccourcis, l'ordre du jour a été réduit et la consultation habituelle d'une journée complète avec les organisations de la société civile (OSC) n'a pas eu lieu.*

Naoko Ishii, PDG et présidente du FEM sortant, a ouvert la réunion du Conseil avec des réflexions sur les changements apportés au FEM depuis qu'elle est devenue son PDG en 2012. Cela comprenait l'adoption de la stratégie FEM 2020, une gestion davantage axée sur les résultats, de meilleures politiques sur les sauvegardes, l'engagement des parties prenantes et le genre, et une approche plus intégrée pour lutter contre les facteurs de dégradation de l'environnement.

Le programme de travail approuvé lors de ce conseil comprend des programmes sur la biodiversité marine, l'extraction artisanale de l'or à petite échelle (ASGM), la faune, la mobilité électrique et les systèmes alimentaires, l'utilisation

des terres et la restauration (FOLUR), ainsi que quatre instruments sans subvention (NGI). Il bénéficiera à 72 pays, dont 20 parmi les moins avancés (PMA) et 10 petits Etats insulaires en développement (PEID).

Le Conseil du FEM a également approuvé le plan d'activités et le budget de l'Organisation pour l'exercice 2020 ainsi que le programme de travail et le budget du Bureau indépendant d'évaluation (BIE) pour l'exercice 2020. Et c'est le ministre costaricien de l'Environnement et de l'Énergie, Carlos Manuel Rodriguez, qui a été choisi comme prochain PDG et président du Fonds pour l'environnement mondial, le plus grand fonds fiduciaire multilatéral soutenant l'action environnementale dans les pays en développement et le principal mécanisme de financement pour plusieurs conventions des Nations Unies sur l'environnement et ce, pour un mandat initial de 4 ans. Ce sera le premier ressortissant d'un pays en développement à diriger le FEM

Il succédera à Naoko Ishii, qui a rempli deux mandats marqués par une expansion de l'approche du fonds fiduciaire pour mieux lutter contre la dégradation de l'environnement à ses causes profondes, notamment en mettant davantage l'accent



Carlos Manuel Rodriguez, Nouveau président du Fem

sur la transformation des systèmes économiques clés qui sont à l'origine du changement climatique, de la déforestation et des dommages écologiques.

Au cours de ses trois mandats, Rodriguez en tant que ministre de l'Environnement, le Costa Rica a doublé la taille de ses forêts, rendu son secteur énergétique 100% renouvelable et fait du pays une destination écotouristique de premier plan. Il a également travaillé pendant 12 ans chez Conservation International.

Pour mémoire, le FEM a été créé à la veille du Sommet de la Terre de Rio de 1992 pour aider à résoudre

les problèmes environnementaux les plus urgents de notre planète. Depuis lors, le FEM a octroyé plus de 20,5 milliards de dollars de dons et mobilisé 112 milliards de dollars supplémentaires de cofinancement pour plus de 4 800 projets dans 170 pays. Dans le cadre de son programme de petites subventions, le FEM a fourni un soutien à plus de 24 000 initiatives de la société civile et des communautés dans 133 pays. La plupart des projets environnementaux dans notre pays sont financés par le FEM.

Mmagaza

## Numéros utiles

- Police**  
Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00
- Gendarmérie**  
Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00
- Immigration**  
Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37
- Aéroport**  
Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71
- Port maritime**  
Moroni: 773 00 08  
Mohéli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43
- Hopitaux**  
Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34
- Banques**  
BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 764 43 00  
Meck: 773 36 40
- MAMWE**  
Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## TRANSPORT EN COMMUN:

## Une grève sans préavis divise les taximans d'Anjouan

*Ce mardi matin, l'île d'Anjouan est réveillée moitié paralysée par une grève partielle des chauffeurs de taxi. Dans la région de Bandrani vers Moya, certains chauffeurs du transport en commun s'insurgent contre la descente du service des impôts sur le terrain pour la patente.*

L'île d'Anjouan est paralysée par une grève de taxi. Une partie des chauffeurs

ont décidé de manière unilatérale d'observer un arrêt de travail. Une décision que certains chauffeurs ne voient pas d'un bon œil. Toienli Thouene reste convaincu que cette fois, le syndicat est passé à côté de la plaque. « A chaque fois qu'il y a grève, ils viennent à la radio pour informer les taximans. Cette fois-ci, le syndicat est passé à côté de la plaque. Moi j'ai déjà tout payé, je ne sais pas en quoi je dois protester ou m'associer à un arrêt de travail

sans préavis», lance Toienli Thouene alias Bonbon, un chauffeur de taxi qui botte en touche cette décision de grever. Pour un gréviste de la localité de Bandrani, il trouve le mouvement légitime d'autant que l'État « ne fait pas son boulot ». C'était l'occasion pour certains chauffeurs indécis de doubler les frais de transport.

Du côté syndical, l'affaire est l'on ne peut plus opaque. On n'a donné ni préavis de grève, ni infor-

mé les chauffeurs de taxi. Ce qui laisse planer le doute sur la nature de cette grève. Pour rappel, les services de l'AGID (administration générale des impôts et des domaines) sont sur le terrain pour une vérification sur les patentes. Une décision que contestent les professionnels du secteur pour n'avoir pas été sensibilisés sur la question. Dans tous les cas, nombreux estiment que l'Etat devrait accompagner les chauffeurs de taxi, soit par

la baisse du carburant soit par l'allègement de certaines taxes. Le service des impôts se replie sur la loi et appelle aux taximans de payer la patente. « Les chauffeurs doivent payer leurs droits à compter du 31 mai », tranchent les autorités.

Nabil Jaffar

## CORONAVIRUS

## Autant d'hommes que des femmes positifs



Hopital de Samba Kouni

*Le constat est fait par le ministère de la santé. La Covid-19 touche plus d'hommes que des femmes. Les Comores enregistrent 56% d'hommes et 34% de femmes positifs d'une tranche d'âge qui varie entre 31 à 50 ans.*

Le pays a dépassé le cap de 100 cas des personnes infectées par la Covid-19. Du 30 mai au 1er juin, l'archipel a enregistré 26 nouveaux cas à Anjouan pour une totalité de 132 cas positifs incluant 41 cas importés depuis la Tanzanie. 27 personnes sont complètement guéries après des semaines d'hospitalisation et de prise en charge par les autorités sanitaires. Environ 186 personnes étaient en

quarantaine, 692 contacts et 1256 personnes suivies depuis le début du premier signalement du coronavirus dans le pays. Le gouvernement ne déplore que deux décès à ce jour.

Pour mettre fin à cette épidémie, le ministère exhorte la population d'appliquer les mesures barrières strictes. « Il ne faut pas prendre cette épidémie à la légère. La population doit se conformer au respect strict des mesures de prévention collectives et individuelles déjà en vigueur et à redoubler de vigilance », exhorte Loub Yacouti Athoumani, le ministre de la santé.

Jusqu'au 30 mai dernier, le nombre de personnes positives sont 56% d'hommes et 34% de femmes. Les personnes guéries sont incluses dans

ce rapport du ministère de la santé qui indique également que la tranche d'âge de 31 à 50 ans est la plus touchée. La même observation est aussi constatée dans plusieurs pays touchés par la Covid-19 telle que la France. Certains chercheurs parlent d'une réponse immunitaire plus forte chez la femme, due à ses deux chromosomes X.

Pour lutter contre la Covid-19, deux missions indiennes se trouvent à Moroni depuis dimanche 31 mai à savoir pour une mission de 18 jours au cours de laquelle elles vont prêter main forte aux médecins locaux. De son côté, le comité de coordination s'est donné comme mission depuis le début de cette pandémie, qui a mis à genoux des grandes puissances et mettant en péril l'économie mondiale, d'embrasser toute initiative visant à mettre fin à sa propagation.

Andjouza Abouheir

## LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS À DZAHADJOU

## Abdoulfatah Ali : " Tout le monde doit apporter son soutien pour combattre cette épidémie "

*Le village de Dzahadjou Hambou, comme les autres villages, mène un combat contre la propagation de la Covid-19. Le chef du comité Abdoulfatah Ali appelle tout le monde à apporter son soutien afin de combattre cette épidémie.*

La pandémie du Coronavirus n'épargne aucun pays. Actuellement, les Comores enregistrent 132 cas au niveau national. Ces derniers jours, les villes et villages s'activent pour barrer la route à cette épidémie. A Dzahadjou Hambou, le comité de résilience travaille jours et nuits pour lutter contre le virus. Un travail qui demande beaucoup d'énergie et de détermination.

« Depuis que le coronavirus est apparu en France, on a mis en place ce comité. On a renforcé nos actions au moment où le virus est apparu à Mayotte car tout de suite on a compris que c'est déjà aux Comores », explique Abdoulfatah Ali, le chef du comité de résilience. Ce dernier estime que tout le monde doit apporter

son soutien afin de combattre cette épidémie dans notre pays et c'est par le respect strict des mesures barrières recommandées par l'Etat.

Parlant des gestes barrières, les jeunes de cette localité surveillent les entrées, les places publiques et entament des campagnes de sensibilisation dans les foyers. De leur côté,

les notables ont fait venir des médecins pour sensibiliser les citoyens et montrer comment se préparer face au Covid-19. « On a mis installé des jeunes à chaque coin de rue avec des produits désinfectants, indique-t-il, avant d'ajouter que « nous avons distribué également des masques aux habitants de notre village.

Toutefois, si quelqu'un est venu ici sans porter son cache nez, on lui en offre. Et si on n'en a pas, on ne le laisse pas descendre. Il doit retourner d'où il vient pour la sécurité de nous tous ».

Nassuf Ben Amad



Jeunes de Dzahadjou sur le front contre le Covid-19.

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Mariama Hassane  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## LIBRE OPINION

## Eclairage

**I)-Ali Soilihi n'était pas à Mayotte le 07août 1975**

Ceci n'est pas spécifiquement un droit de réponse. Mais plutôt l'intention d'apporter des éléments d'appréciation susceptibles d'aider tout lecteur à fonder son opinion sur des bases proches de la vérité historique, quand ce n'est pas la vérité historique elle-même. Nous avons un grand respect pour Hayba fm, qui véhicule une information dénuée souvent de toute inclination à plaire à telle ou telle entité établie, et qui, de fait, construit une perspective de conscientisation chez ses auditeurs, indispensable préalable à une compréhension lucide de nos enjeux. Toutefois, contrairement à cette exigence de l'objectivité, la photo de cette station radio qui accompagne "Sur la rupture Comores-France, 7 septembre 1975," d'Idris, soulève beaucoup d'interrogations et d'étonnement: était-il possible, quatre jours après un coup d'état effectué dans les conditions rudimentaires que l'on sait, qu'Ali Soilihi en personne ait osé se rendre à Mayotte, même si les acteurs de l'Indépendance unilatérale paraissaient "scotchés" par la perspective d'un horizon obscurci d'incertitudes ? Un témoin fiable et très proche des premiers instants du coup d'état (Salim Himidi n'étant

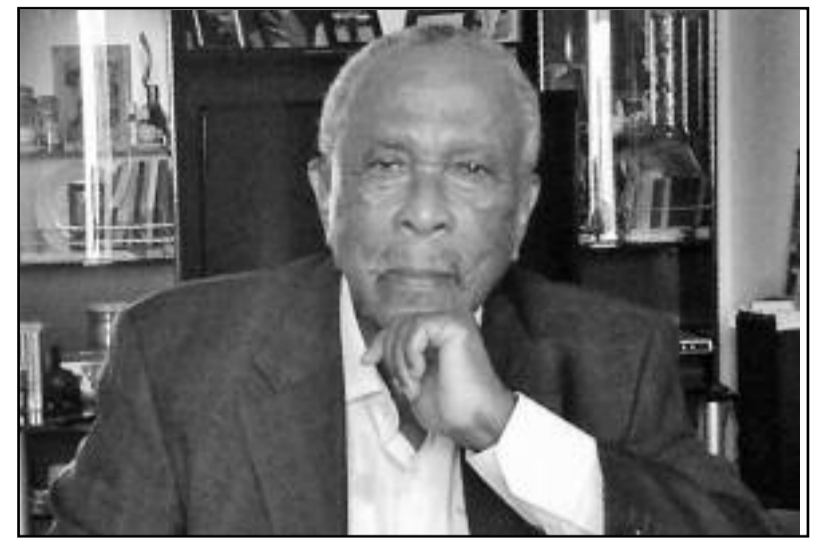
plus des nôtres), Ali Tohir, alias Kéké, infirme la temporalité contextuelle de la date indiquée. Militant actif dès les premières heures de la lutte pour la libération des Comores, Ali Tohir faisait partie du cercle idéologique d'Ali Soilihi. Son témoignage est sûr.

**II)-Des doutes effacés**

Nous apprécions Idris pour son combat incessant contre les causes de notre immobilisme, et nous louons sa patriotique détermination à exiger de notre ex-puissance colonisatrice la restitution de Mayotte. Toutefois son exigence de la vérité, très légitime somme toute, de vouloir obtenir de Thabit l'authenticité de la version des faits (lire l'article d'Ali Moindjié, "Mouzaoir, un symbole...", le droit de réponse qui a suivi et l'article sus-indiqué d'Idris dans Habarizacomores) chagrine, car elle (l'exigence) doute de la véracité de la version de celui qui en a été l'acteur et qui ne se soucie d'aucune mise en valeur pour on ne sait quel bénéfice. Mais, tout compte fait, mon cher Idris, ton exigence de la vérité a sans aucun doute étouffé tous les doutes qui germaient, qui ne savent rien de ce "Ali Mlamali." Merci.

**III)-Des techniciens sans contrepartie, pourtant refusés**

L'arrivée en Guinée de Mouzaoir, Thabit et moi-même fut un moment de rupture par rapport à la morosité (je n'ose pas dire l'indifférence) vécue dans les autres capitales où nous sentions que seule la courtoisie prévalait chez nos hôtes. L'enthousiasme était palpable à Conakry. L'omniprésent président Sékou Touré nous avait reçus sans réel protocole dans les premières heures de notre arrivée. Nos entretiens se déroulaient au sein des conseils de ministres. Des entretiens qui se sont produits à plusieurs reprises tant l'homme fort de la Guinée se sentait proche de son homologue de Moroni, sans doute en raison d'une pourtant relative similitude de leurs relations avec la puissance coloniale (Sékou Touré a en quelque sorte voulu sa rupture, Ali Soilihi l'a subie, même si dans son "impasse," il a chassé l'assistance technique française). Nous étions même parfois invités à des meetings où des discours, interminables du raïs, étaient tenus dans une ferveur générale. Aucune demande explicite d'aide ne fut exprimée, mais le très sombre tableau de notre situation fut sans doute, par la suite, la raison de la tentative d'envoi de techniciens aux Comores. Car ce fut



une tentative d'envoi dans la mesure où l'avion chargé de cette mission a atterri à Maputo (Mozambique), sans pouvoir relier Moroni. Un homme compétent, qualifié pour négocier le difficile "ajournement" de cet acte (fraternel, aux yeux de Sékou Touré), en l'occurrence Ali Nassor, fut chargé d'aller expressément à Maputo pour empêcher l'arrivée des techniciens guinéens à Moroni.

**IV)-Une probable explication de l'attitude d'Ali Soilihi**

Mais pourquoi ce refus, alors que les Comores souffraient de la nudité absolue ? Les relations entre le pro-français Senghor et celui qui avait ostensiblement rejeté la coopération avec la France étaient au plus bas, d'autant que le Sénégal hébergeait les opposants à Sékou Touré. Senghor, dont les ambassa-

des à Paris et à New York nous étaient ouvertes, et qui restait l'ultime médiation pour une "hypothétique" approche d'une solution mahoraise avec la France, aurait immédiatement abandonné Ali Soilihi en apprenant la présence de guinéens aux Comores. Les très faibles, sinon inexistantes (déjà!) espoirs d'un retour de l'île comorienne de Mayotte se seraient également anéantis.

A l'échelle de l'Histoire, les impérialismes dominateurs s'usent, abandonnent les dogmes de supériorité, ou périssent. La succession des générations amène des formes de pensées qui inversent souvent les certitudes d'hier. Mayotte est légitimement comorienne aujourd'hui, elle le sera souverainement demain.

**Fundi Ali Mlamali**

## SPORT :

## Aux Comores, la corruption gangrène partout

*L'arbitre international Dalmat était l'invité de la plate-forme Comores Presse Sportive. Les débats ont gravité, entre autres, autour de l'état de santé de l'arbitrage comorien, des difficultés vécues, de la corruption. Le dossier relatif à la corruption a créé une onde de choc chez certains dirigeants des clubs et des entraîneurs.*

**D**almat Adélaïde Ali Mohamed est l'un des arbitres comoriens internationaux, sous l'égide de la Caf/Fifa. Devant le micro de la plate-forme Comores Presse Sportive, il s'est extériorisé, quitte à frustrer certains dirigeants des équipes, des entraîneurs ou encore des autorités du corps arbitral. Les sujets abordés ont entre autres, gravité autour de l'état de santé de l'arbitrage comorien, des difficultés rencontrées et de la corruption. Sur l'état de santé de l'arbitrage comorien, Dalma Adélaïde, qui est parallèlement un agent de force de l'ordre de formation et de métier, jaillit. Si nous parlons avec le principe que la qualité d'un football dépend de la qualité d'un arbitrage, celui de l'archipel aux îles de la lune est perfectible.



Adelaid-Ali-Mohamed

L'émergence progressive des arbitres internationaux de la Caf/Fifa illustre pertinemment la thèse. « L'arbitrage comorien n'est pas assez valorisé. Nous ne disposons pas des meilleures conditions de travail. Il ne peut y avoir une évolution de football sans un très bon arbitrage. Une indemnité de 5000 fc pour les phases régionales, et juste 10.000 fc pour les inter-îles n'est pas encourageant », avance l'arbitre.

Notre interlocuteur a fait allusion aussi à l'absence d'une politique nationale de renforcement des capacités et de l'encadrement de perfectionnement. Cela a créé un climat de choc. Zeodine Abdou, président du département national des arbitres se sent frustré: « Je ne comprends rien. Tous les ans, nous organisons des stages de haut niveau aux Comores. Le dernier en date est le cours d'élites (cours

MA), tenus en octobre 2019 au complexe omnisports de Maluzini. Cet encadrement a été dirigé par des experts de la Fifa : un Tunisien et deux Rwandais. De plus, une réunion tenue pendant le mandat de Saïd Ali Saïd Athoumani, président de la Fédération de Football des Comores (Ffc) a revu à la hausse l'indemnité des arbitres, au niveau des phases nationales: un match, 20.000 fc. Trop c'est trop ».

L'arbitre international Dalmat pense que la corruption ne vient pas du corps arbitral mais des clubs. Que l'information est colportée par la presse, sans réaliser au préalable une enquête approfondie selon toujours lui. « Si l'on accuse un arbitre de corruption, il faut aussi apporter des preuves concrètes. Je ne dis pas qu'il n'y a pas parfois de la corruption dans l'arbitrage, mais elle ne vient pas du corps arbitral, elle vient des clubs », avoue-t-il. Y a-t-il un corrupteur sans corrompu ? Les scores négociés, ou encore les matches arrangés, sont l'œuvre de qui ?

Cette confession de Dalmat, l'une des figures emblématiques de l'arbitrage comorien, a produit une onde de choc chez les dirigeants des clubs. Le premier à réagir vigoureusement est un sympathisant de l'une

de grandes équipes de Ngazidja : « Si c'est le cas, qui sont les véritables auteurs ? Nous vivons des situations explosives. Nous assistons à des matches suspects. Le lendemain, on sanctionne l'arbitre ou les arbitres pour corruption. Mais, bizarrement, les résultats sont validés. Excusez-moi, la corruption gangrène à tout le niveau : corps arbitral, ligue, et même à la Ffc. Arrêtons d'accuser gratuitement des dirigeants. Les premiers responsables des actes de corruption sont indiscutablement les arbitres », dit-il.

Le Malgache Tristani Noeli Ariel est l'entraîneur de Fomboni Club. Joint par téléphone depuis l'île de Djumbe Fatima, il s'exprime : « Il y a une part de vérité. Les arbitres sanctionnés après un match sont certainement des arbitres corrompus. Les dirigeants suspectés de corruption existent aussi. Mais cela n'est pas bon pour le football. Certains font des efforts pour progresser, d'autres font recours aux grosses enveloppes pour remporter des matches. Cette corruption peut se révéler une source de démotivation pour les joueurs ».

**Bm Gondet**